

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT LE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL PROVISOIRE MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale et Greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le Conseil municipal a adopté, lors d'une séance extraordinaire en date du 24 août 2026, une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil provisoire pour l'année **2026**. Celui-ci prévoit la tenue de la séance du lundi 5 octobre à l'Hôtel de ville secteur Saint-Bruno, tel que décrit au tableau suivant :

Jour	Date	Mois	Année		Heure	Secteur
Lundi	19	Janvier	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	2	Février	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	2	Mars	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	13	Avril	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	4	Mai	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	1	Juin	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	6	Juillet	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	10	Août	2026	à	19 h 00	Hébertville
Lundi	14	Septembre	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	5	Octobre	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	2	Novembre	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno
Lundi	7	Décembre	2026	à	19 h 00	Saint-Bruno

DONNÉ À HÉBERTVILLE CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-SIX.


Rachel Bourget, dg
et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Hébertville, Lac Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25 août 2026, entre 8 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 août 2026.


Rachel Bourget, dg
et greffière-trésorière